

Jeu : « Jouez avec la rentrée jusqu'à 2000€ en cartes cadeaux à gagner »

Article 1 : Société Organisatrice

La société VERTBAUDET S.A.S au Capital social : 32 352 340 euros, dont le siège social est situé au 216 rue Winoc Chocqueel, 59200 Tourcoing, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro RCS 397 555 327 (« **Vertbaudet** »), organise du 16 août au 12 septembre 2017 inclus un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jouez avec la Rentrée jusqu'à 2 000€ en cartes cadeaux à gagner », (le « **Jeu** ») sur vertbaudet.fr (le « **Site** ») et en magasins.

Article 2 : Participants et participation

La participation au Jeu Concours est ouverte du 16 août au 12 septembre 2017 inclus à toute personne physique âgée de 18 ans minimum, résidant en France Métropolitaine, et en Corse, à l'exception du personnel de Vertbaudet, de celui des sociétés ayant participé à l'élaboration du Jeu et des membres de leur famille en ligne directe.

La participation s'effectue sur le Site (et nécessite ainsi de disposer d'un accès au réseau internet) ou directement dans l'un des magasins Vertbaudet.

Il ne sera accepté qu'une seule participation au Jeu par foyer (même nom et/ou même adresse postale) et/ou adresse IP, et/ou compte Facebook, pendant toute la durée du Jeu Concours.

Toute participation au Jeu doit obligatoirement respecter les conditions du présent règlement.

En conséquence, les participants s'interdisent toute utilisation abusive par quelques moyens que ce soient (comptes temporaires par exemple) ayant vocation à contourner le présent règlement. En cas de fraude, Vertbaudet se réserve le droit d'exclure le participant et ainsi d'annuler sa participation au Jeu.

Toute participation incomplète, inexacte, falsifiée, comportant de fausses indications, non conforme au règlement ou reçue après la date de clôture du Jeu sera considérée comme nulle et entraînera l'élimination du participant. De même, toute participation reçue par courrier sera rejetée par Vertbaudet.

Article 3 : Modalités du Jeu

Pour participer, il suffit entre le 16 août et le 12 septembre 2017 inclus :

- Sur le site : d'indiquer une adresse email valide via le Jeu mis à disposition sur vertbaudet.fr. Il est précisé qu'en participant au jeu sur Vertbaudet.fr, le participant accepte de recevoir les newsletters de Vertbaudet. Pour les participants désirant participer au jeu sans recevoir les newsletters de Vertbaudet, ils doivent cocher la case correspondante sur le site vertbaudet.fr. Il est précisé que toute personne étant déjà inscrite par ailleurs à la newsletter de Vertbaudet doit s'y réinscrire via le Jeu afin de participer au Jeu.

- En magasin : de compléter l'ensemble des champs du coupon de participation et de le déposer dans l'urne présente en magasin.

Article 4 : Dotations du Jeu

Les dotations du Jeu sont les suivantes :

Pour les participations sur le site : Trois (3) cartes cadeaux Vertbaudet valables dans les magasins Vertbaudet ou vertbaudet.fr (le Site) :

- 1 carte cadeau de 2000€
- 1 carte cadeau de 1000€
- 1 carte cadeau de 500€

Pour les participations en magasins : Trois (3) cartes cadeaux Vertbaudet valables dans les magasins Vertbaudet ou vertbaudet.fr (le Site) :

- 1 carte cadeau de 2000€
- 1 carte cadeau de 1000€
- 1 carte cadeau de 500€

Les cartes cadeaux Vertbaudet sont valables en France Métropolitaine et en Corse, un an à compter de leur date d'émission, et utilisables sans montant minimum d'achat, en une ou plusieurs fois dans les magasins Vertbaudet et sur le site Vertbaudet.fr. Cette carte n'est pas remboursable, même partiellement et ne sera pas remplacée en cas de perte, de vol ou de fin de validité. Consultation du solde et des dates de validité sur vertbaudet.fr.

Article 5 : Détermination des gagnants

Un tirage au sort aura lieu après la clôture du Jeu et au plus tard le 23 septembre 2017 parmi l'ensemble des participations valides.

Le tirage au sort sera effectué par la Direction Marketing. Il permettra de désigner Six (6) gagnants au Jeu.

À l'issue du tirage au sort, les gagnants seront informés par email ou par téléphone au plus tard le 30 septembre 2017. Les gagnants auront alors un mois (1) mois pour confirmer leur adresse postale et leur email exactes à legrandjeu@vertbaudet.fr.

Sans réponse de leur part dans le délai susmentionné, les gagnants seront alors considérés comme renonçant à leur lot, Vertbaudet se réserve le droit de procéder à un nouveau tirage au sort (cf article 6 ci-dessous).

Article 6 : Remise des lots

Il ne sera attribué qu'un seul lot par foyer (même nom et/ou même adresse postale) et/ou adresse IP, pendant toute la durée du Jeu.

La carte-cadeau sera adressé par courrier ou par ecard aux gagnants ayant confirmé leur adresse postale et leur email, sous un délai de un (1) mois après confirmation de l'adresse postale des gagnants.

Les lots offerts aux gagnants, ne pourront donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contrepartie financière (totale ou partielle), ni à leur échange ou remplacement contre un autre lot de quelque valeur que ce soit, pour quelque cause que ce soit.

Les lots envoyés, n'ayant pas été réceptionnés, ne pourront donner lieu à aucune contestation.

Le lot qui n'aura pu être remis au gagnant, sera au choix de Vertbaudet, remis en jeu dans le cadre du Jeu lui-même, ou remis (ou sa contre-valeur monétaire) à une œuvre de bienfaisance reconnue, dans un délai de six (6) mois après la date de clôture du Jeu et ce, conformément au Code Professionnel de la Fédération des Entreprises de Vente à Distance.

Si les circonstances l'exigent, Vertbaudet se réserve le droit de remplacer un lot par un autre lot de valeur égale ou supérieure.

Article 7 : Responsabilité

Vertbaudet ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure, d'événements indépendants de sa volonté ou de nécessité justifiée, elle était amenée à écourter, prolonger, reporter, modifier ou annuler le Jeu à tout moment si les circonstances l'exigent.

Vertbaudet ne saurait être tenue pour responsable de tout fait qui ne lui serait pas imputable, notamment en cas de mauvais acheminement du courrier, de mauvais fonctionnement des lignes téléphoniques, de l'indisponibilité du site Internet, de défaillance technique rendant impossible la poursuite du Jeu, des dysfonctionnements du réseau Internet empêchant le bon déroulement du Jeu, de toutes défaillances techniques, matérielles ou logicielles, de quelque nature que ce soit ayant empêché ou limité la possibilité de participer au Jeu ou ayant endommagé le système d'un participant, d'erreur d'acheminement des lots, de la perte de ceux-ci lors de leur expédition, de leur non réception ou de leur détérioration, de leur livraison avec retard.

Il appartient à chaque participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte. La connexion de toute personne à Internet et la participation au Jeu Concours se fait sous l'entière responsabilité des participants.

Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs du Jeu, notamment afin d'en modifier les résultats ou tout élément déterminant l'issue du Jeu et ses gagnants.

Vertbaudet se réserve le droit de faire respecter l'égalité des chances entre tous les participants, notamment par voie de justice ou tout autre moyen à sa convenance.

Vertbaudet se réserve le droit d'exclure du Jeu et de poursuivre en justice toute personne qui aurait triché ou troublé le bon déroulement du Jeu. Le gagnant qui aurait triché sera de plein droit déchu de tout lot.

Article 8 : Informatique et Libertés

Conformément à la loi Informatique et Liberté n°78-17 du 06 janvier 1978, les informations demandées sont obligatoires et nécessaires à Vertbaudet pour la prise en compte et la validation de la participation et peuvent être utilisées à des fins de prospection commerciale dans le respect des modalités de l'article 3 précité. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition au traitement des données les concernant. Les participants peuvent exercer ce droit soit par courrier envoyé à l'adresse mentionné à l'article 1 en indiquant leur nom,

prénom, adresse, soit par téléphone en contactant nos services au 09 69 36 29 96 (appel non surtaxé), soit se connectant sur le site Internet de Vertbaudet à l'adresse suivante : http://www.vertbaudet.fr/page/contactez_nous.htm.

Article 9 : Propriété Intellectuelle

Toutes les marques, logos et autres signes distinctifs présents sur le Site permettant l'accès par l'intermédiaire de liens hypertextes, sont la propriété exclusive de leurs titulaires et sont protégés à ce titre par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

Toute reproduction non autorisée de ces marques, logos et signes, logiciels est interdite.

Article 10 : Autorisations

Les gagnants autorisent, à titre gracieux, Vertbaudet à reproduire, publier et exposer leurs noms, prénoms et département de résidence sur tous supports (et notamment mais non exclusivement : par email, facebook, presse, mailing, affichage, édition, audiovisuel, en magasin ou sur Internet, ...etc.), pendant une durée de 4 mois à compter de leur désignation, sauf s'ils renoncent à leur lot.

Les participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité et leurs coordonnées, toute indication d'identité ou d'adresse fautive ou erronée entraînant automatiquement l'élimination de la participation.

Article 11 : Loi applicable et règlement

Le présent Jeu est exclusivement soumis à la loi française.

La participation à ce Jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement complet ainsi que l'arbitrage en dernier ressort de Vertbaudet pour toutes les contestations relatives à l'interprétation ou à l'application du présent règlement.

Le règlement complet peut être obtenu gratuitement sur le Site ou en magasins. Il ne sera répondu à aucune demande concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou modalités du Jeu ou sur la liste des gagnants.